



Se déplacer en ville, se déplacer vers la ville

Mardi 11 Octobre 2022 de 09h30 à 12h

Bonjour, vous êtes au bon endroit!
Veuillez patienter quelques instants, nous arrivons...









Pour une rencontre en toute sérénité...

- N'oubliez pas de couper vos micros et vos caméras pendant la présentation pour éviter les interférences et réduire la bande passante
- La rencontre va être filmée et enregistrée. Si vous ne souhaitez pas apparaître au sein de cet enregistrement vous pouvez couper votre caméra pour la durée de la rencontre et vous renommer en anonyme pour ne pas faire apparaître votre identité
- Pensez à vous renommer et indiquez vos Nom Prénom Structure afin de permettre votre identification lors des échanges
- N'hésitez pas à poser des questions directement sur le fil de discussion
- Des temps d'échange sont prévus entre les interventions, ainsi qu'un temps final avec tous les intervenants et les organisateurs
- Les supports présentés et une fiche de capitalisation vous seront communiqués à l'issue de la rencontre



Programme

9h30 La mobilité en Bretagne, où en sommes-nous ? Le quizz!

9h45 « Actes et retours à la gare d'Hennebont » par Ludovic DEVERNAY, président de l'association Départ Imminent pour l'Hôtel de la gare d'Hennebont (56)

10h00 Temps de Questions et Réponses

10h15 « **L'organisation du covoiturage de proximité** » par Benoit BITHOREL, Responsable transports et déplacements Concarneau Cornouaille Agglomération (29)

10h30 Temps de Questions et Réponses

10h45 « Travailler sur les mobilités à l'échelle d'une commune métropolitaine » par Viviane AIT TALEB, Adjointe aux mobilités à la commune de Betton (35)

11h00 Temps de Questions et Réponses

11h15 La suite du cycle de rencontre par Marianne PABOEUF, Région Bretagne

11h30 Fin de la rencontre













QUIZZ INTRODUCTIF!













Les français parcourent en moyenne 51,7 km/jour/personne tous modes de déplacement confondus (Chiffres 2019, à l'échelle nationale).

Sur ces 51,7 km, quelle est la part modale du vélo?

- A. 5 km/jour/personne
- B. 1 km/jour/personne
- C. 0,3 km/jour/personne













Les français parcourent en moyenne 51,7 km/jour/personne tous modes de déplacement confondus (Chiffres 2019, à l'échelle nationale).

Sur ces 51,7 km, quelle est la part modale du vélo?

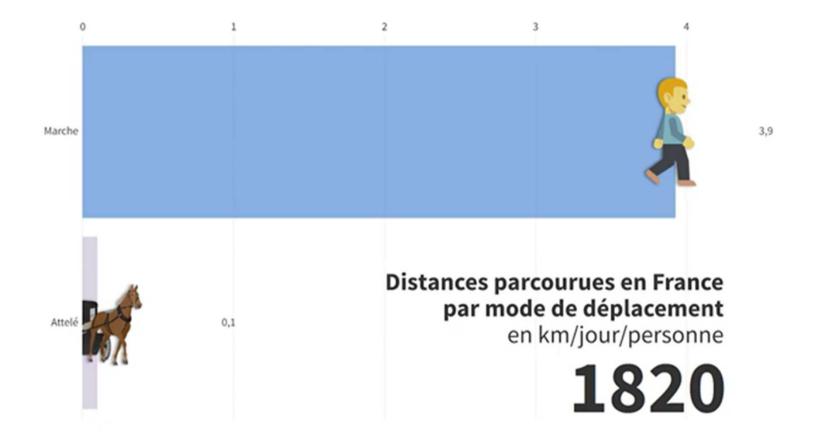
Réponse: Au total, les français parcourent en moyenne **51,7 km/jour/personne.**La voiture demeure le mode de déplacement le plus utilisé, suivi par l'avion, le train, le bus, la marche, les deux-roues et enfin le vélo.











« Distances parcourues en France, par mode de déplacement | 1820-2019 »

https://www.youtube.com/watch?v=urhtn4pDn0k





Quelle est la part des transports sur le total des émissions de GES en Bretagne ?

- A. 40% des émissions totales de GES
- B. 32% des émissions totales de GES
- C. 18% des émissions totales de GES
- D. 8% des émissions totales de GES













Quelle est la part des transports sur le total des émissions de GES en Bretagne ?

Réponse : **32** % **des émissions totales de gaz à effet de serre** sont dues au secteur Transport, principal émetteur de CO2 sur le territoire (dont : 80 % issus des transports routiers, marchandises et personnes).

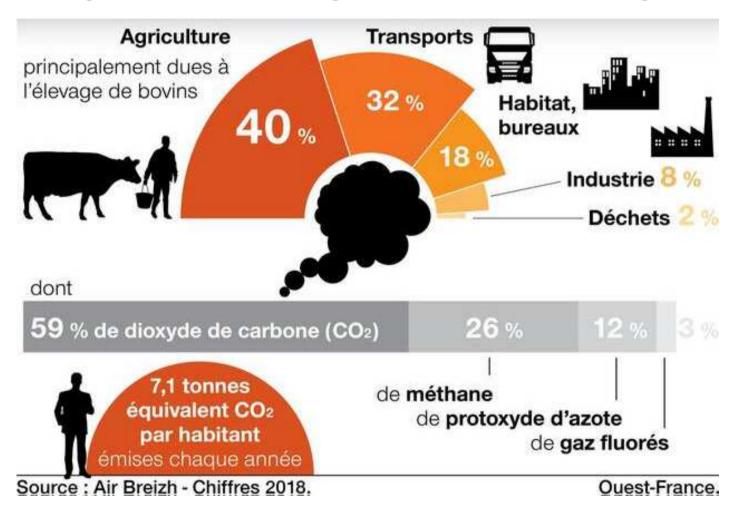








L'origine des émissions de gaz à effet de serre en Bretagne















Quelle est la part des actifs bretons auto-solistes pour leurs trajets domicile/travail ?

- A. 80%
- B. 70%
- C. 60%
- D. 50%













Quelle est la part des actifs bretons auto-solistes pour leurs trajets domicile/travail ?

Réponse : 80% des actifs bretons utilisent la voiture pour se rendre sur leur lieu de travail.

Les transports en commun représentent 5% des trajets, la marche à pied 6,4%, les 2 roues 3,5% et le covoiturage domicile/travail intra et extra familial en Bretagne, 6%.













« L'autopartage compte aujourd'hui près de 100 000 utilisateurs sur toute la France ».

- A. Vrai
- B. Faux













« L'autopartage compte aujourd'hui près de 100 000 utilisateurs sur toute la France ».

Réponse : Faux, c'est 300 000 utilisateurs en 2019

Entre 2019 et 2022, le marché de l'autopartage, largement impacté par la crise sanitaire, a connu assez peu d'évolution. On compte aujourd'hui une vingtaine d'opérateurs proposant près de 12 000 véhicules en autopartage pour près de 300 000 « autopartageurs » actifs.













« 1 personne sur 2 en insertion professionnelle a déjà refusé un emploi ou formation par manque de mobilité ».

- A. Vrai
- B. Faux













« 1 personne sur 2 en insertion professionnelle a déjà refusé un emploi ou formation par manque de mobilité ».

Réponse : Vrai.

Une personne en insertion sur deux a déjà refusé un travail ou une formation pour des questions de mobilité, 41% des employeurs ont rencontré des difficultés à pourvoir un poste pour des questions de mobilité, 59% des entreprises ont déjà vu un candidat refuser un poste pour des questions de mobilité.















Expérimenter, évaluer et partager la mobilité durable à la Gare d'Hennebont (56)

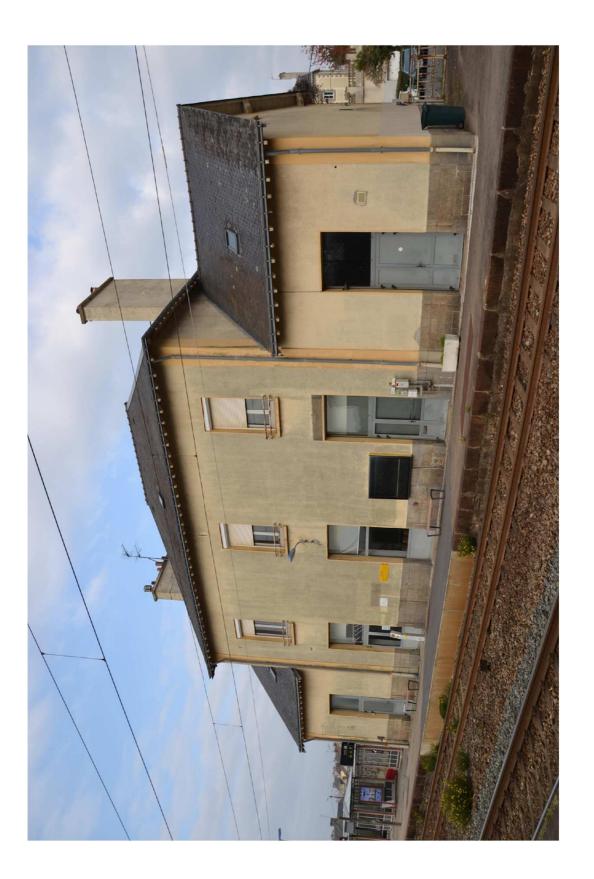
Ludovic DEVERNAY, Président de l'association Départ Imminent pour l'Hôtel de la gare











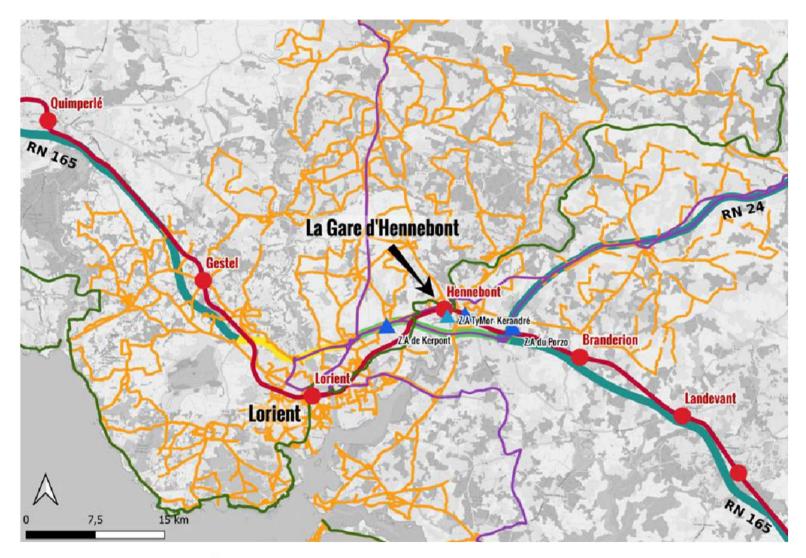








Une situation idéale au cœur du Pays de Lorient







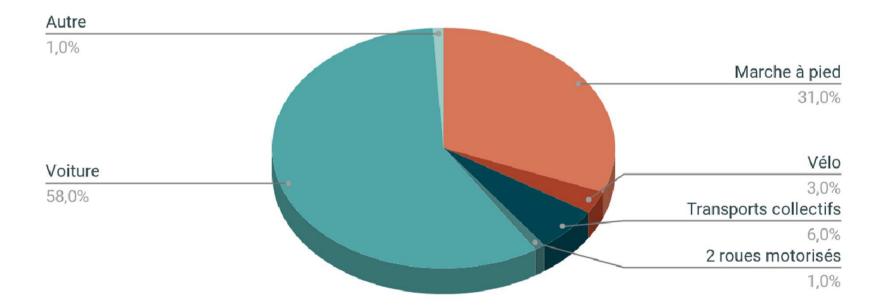




Transports plus soutenables

Une immense marge de progrès

Part modale des déplacements en 2016 dans le Pays de Lorient (source: Audélor)











Départ Imminent pour l'Hôtel de la Gare

Un Tiers-lieu pour revitaliser le quartier de la gare d'Hennebont











Un projet de tiers-lieu aux développements multiples













AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Un projet collectif longuement mûri





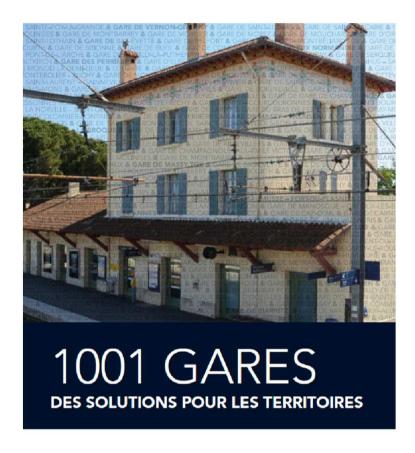








Une opportunité d'extension du projet de tiers-lieu sur la gare















Projet A&R

Actes et Retours

Expérimenter, évaluer et partager la mobilité durable à la Gare d'Hennebont

Appel à Manifestation d'Intérêt

France Mobilités

Territoires de Nouvelles MObilités Durables TENMOD















« Espèce d'espace » : Observer les usages à la gare







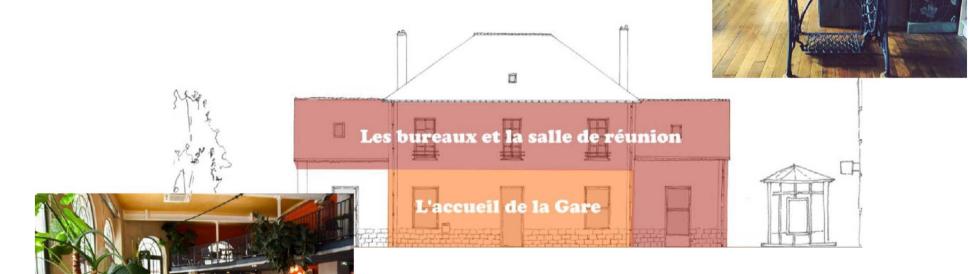








A partir des besoins, imaginer l'activité de la gare



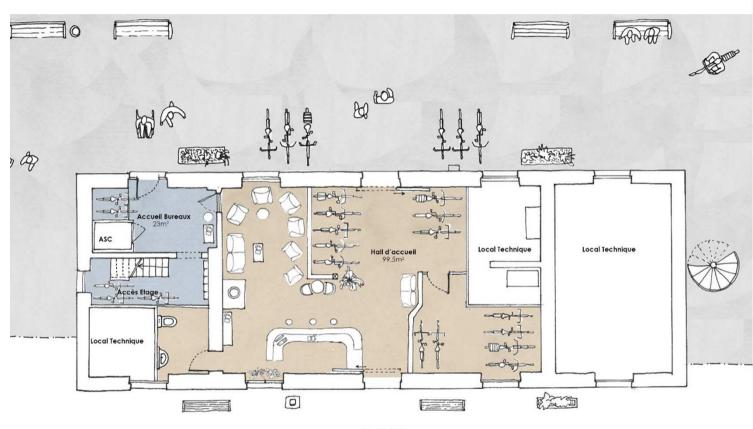








Au rez-de-chaussée : favoriser les voyageurs





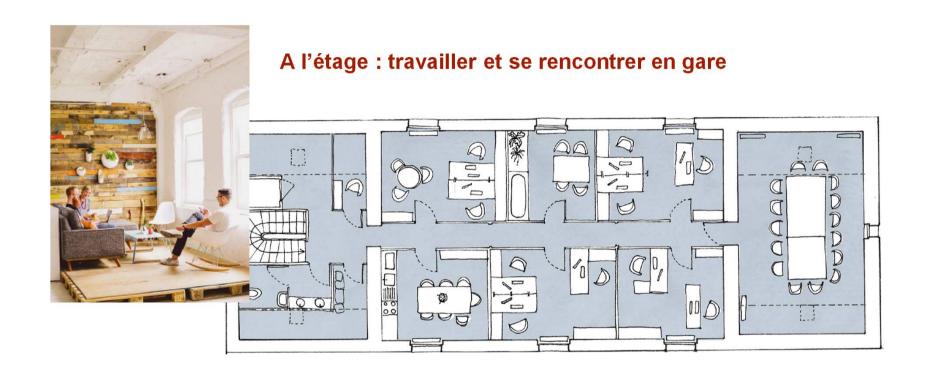
Quai de la Gare













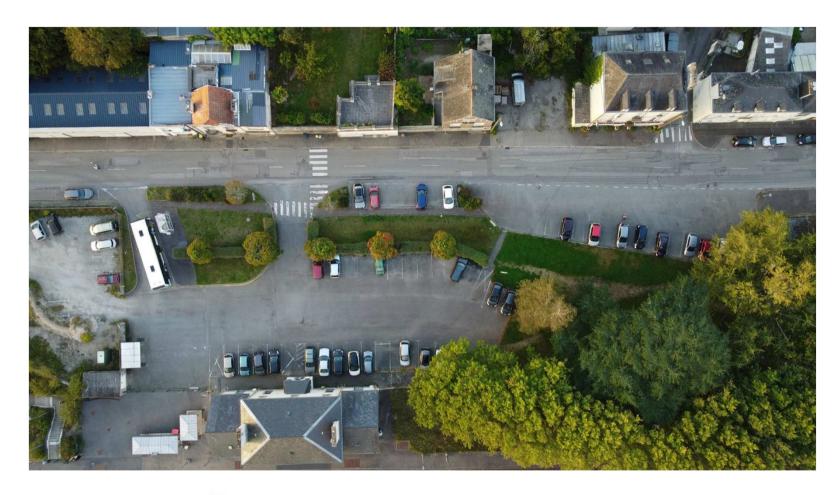








Optimiser les espaces publics











Optimiser les espaces publics











« Explorons la gare TER de demain »











Evaluer pour comprendre les freins et les leviers d'action



Bilan du comptage de vélos réalisé chaque année depuis 2017









Partager et valoriser ces retours d'expérience





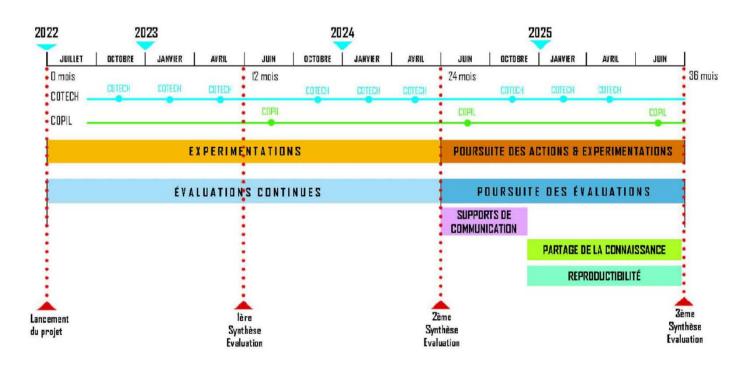






Partager ces connaissances pour multiplier les solutions de mobilité durable

Actes & Retours
CALENDRIER du projet















Des questions ou des remarques ?

















EHOP

L'organisation du covoiturage de proximité

Benoit BITHOREL, Responsable transports et déplacements

(Concarneau Cornouaille Agglomération)



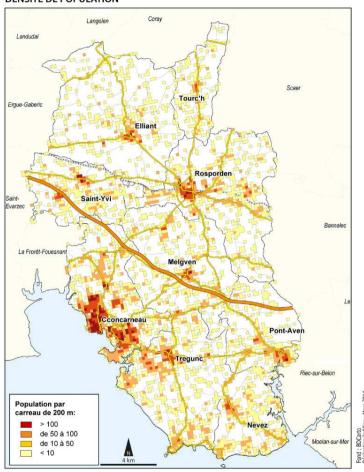






Le territoire de CCA

DENSITÉ DE POPULATION



- 50 0000 habitants dont 19 000 à Concarneau et 7000 à Trégunc et Rosporden
- 132 habitants au km²
- 71% des flux sont internes au territoire (EDVM 2013)
- 91% de taux de motorisation des foyers

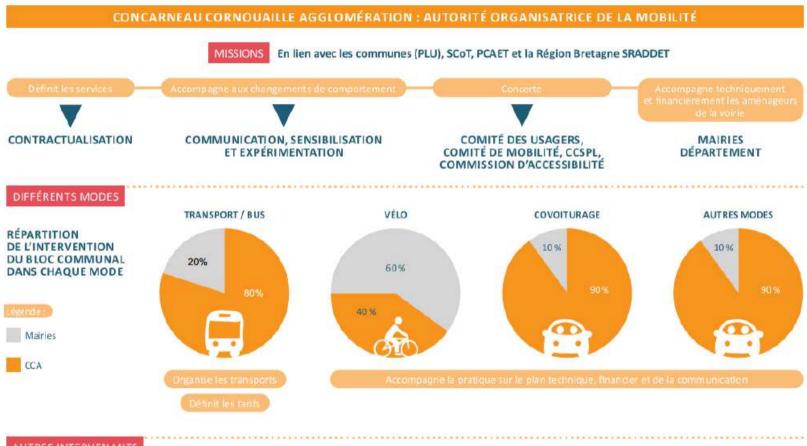








acteurs de la Mobilité sur le territoire



- **AUTRES INTERVENANTS**
- → Entreprises et établissements publics : MOBILITÉ DOMICILE / TRAVAIL
- → Office de tourisme de CCA, Comité Régional de Tourisme et Finistère 360 : MOBILITÉ TOURISTIQUE
- → CCAS / Centre sociaux et Mobil'Emploi : VOLET SOCIAL









Plan Global de Déplacement

Partage de compétence CCA/Communes

AXE 1 Solution d'accessibilité aux équipements Transports collectifs

Adapter l'offre en transport collectif

Développer la pratique du vélo (équipement et stationnement)

Développer la covoiturage

Développer l'intermodalité

Proposer un service à destination des personnes isolées

CCA/COMMUNES

CCA/COMMUNES

CCA/COMMUNES

CCA/COMMUNES

CCA/COMMUNES

AXE 2 Culture des déplacements /place aux piétons et vélos

Action d'incitation au changement de comportement

Développer une offre de service vélo

 Accompagner le développement des voitures électriques (bornes) **CCA/COMMUNES**

CCA/COMMUNES

CCA/COMMUNES

AXE 3 Aller vers la rue apaisée

Accompagner les communes

Sensibilisation / évènementiel sur la voirie

Organiser le stationnement

CCA/COMMUNES
CCA/COMMUNES
CCA/COMMUNES









Covoiturage de proximité

Développer un réseau de covoiturage entre voisins

 Augmenter les solutions de déplacements pour les personnes isolées sans générer de nouveaux déplacements et ainsi réduire l'usage de la voiture individuelle (PCAET)

Une acculturation vers les différentes finalités du covoiturage (domicile-travail,

évènements, solidaire...)

Une expérimentation coconstruite avec Ploërmel Communauté et Bretagne Romantique depuis 2018











Résultats

• 154 conducteurs inscrits qui proposent 212 trajets : une disponibilité des habitants à rendre service sur des trajets occasionnels



 Environ 50 demandes par an : difficultés à faire connaitre le service auprès des personnes isolées et frein à la pratique du covoiturage



 40% de mise en relation : taux satisfaisant compte tenu de nombre de solutions proposées à l'échelle du territoire, souplesse dans l'organisation du covoiturage.











Retours d'expériences

- > Enjeu #1 : Alimenter la base en solution de déplacement : Animation de territoire pour accompagner au changement de comportement, lever les freins au covoiturage
- Animation sur les lieux de vie (marchés, médiathèques, contact avec les associations culturelles, sportives du territoire...)
- > Enjeu #2 : Faire connaître le service auprès des personnes qui en ont besoin
 - Formation d'un réseau des prescripteurs
 - Webinaires réguliers à destination de ces acteurs

Une co-animation communes/CCA

- Mise en place de référents covoiturage dans les communes (appui à la connaissance des besoins locaux, relais de communication...)
- Signature d'une charte de covoiturage par les communes (acculturation par les élus municipaux, acte le besoin d'ancrage communal du service)

















Des questions ou des remarques ?













TRAVAILLER SUR LES MOBILITÉS A L'ÉCHELLE D'UNE COMMUNE MÉTROPOLITAINE

Viviane AIT TALEB, Elue adjointe aux mobilités

Commune de Betton











Présentation de Betton

- Commune à environ 10km du nord de Rennes.
- Intégrée à Rennes Métropole, en charge de la compétence Voirie
- Desservie par le train, les bus métropolitains, 1 ligne REV (réseau express vélo)
- Environ 12 000 habitants, dont 1400 enfants scolarisés en maternelle/primaire dans les 3 groupes scolaires publics de la commune et l'école privée, et presque 600 au collège
- Traversée du nord au sud par la voie ferrée et le canal
- A proximité immédiate de la **forêt** à l'Est















Contexte

- Une volonté forte de promouvoir les mobilités douces, dans un contexte d'urgence écologique
- Des enjeux importants sur le mandat au niveau des mobilités et des infrastructures : remplacement du passage à niveau principal par une trémie, projet de seconde ligne REV reliant Betton à Rennes via Maison Blanche (St Grégoire)
- Des attentes des citoyens sur le sujet des mobilités en général, et du vélo en particulier
 - ⇒ Intégration d'une délégation « Mobilités et Déplacements » au bureau municipal
 - ⇒ Référent mobilités au sein d'un Pôle « Développement durable, aménagement du territoire, Concertation », en charge notamment des relations avec Rennes Métropole















Les priorités et la démarche

Priorités du mandat

- Favoriser les mobilités douces et actives, le vélo en particulier, par des actions de sensibilisation et des aménagements « Plan Stratégique Vélo »
- Sécuriser les abords des écoles et sensibiliser les enfants aux mobilités douces et actives
- Intégrer les citoyens au travail sur les mobilités pour être au plus près de leurs attentes

- Une démarche articulée autour de 2 axes :
 - 1. Un lien ténu avec les interlocuteurs de la **Métropole**
 - 2. Au niveau local : expérimentation et participation citoyenne
 - → Mise en place d'un Conseil des Mobilités en septembre 2020 pour intégrer les citoyens représentant des différentes typologies de mobilités au travail des mobilités, en sus de la sollicitation ponctuelle des usagers sur des points précis.









A. La démarche expérimentale

Entendre les problématiques > Imaginer des solutions > Tester > Pérenniser OU abandonner











Abords des écoles : exemples de la garderie gratuite 10mn et de la Rue aux Écoles

Zone péri urbaine : expérimentation de la mise à disposition de minibus













B. La participation citoyenne

Les contributions et réalisations du COMOB : travail sur la réduction de la vitesse (ayant amené les élus à opter pour une ville à 30km/h), remontées des points noirs « vélos » , plans de quartiers pour promouvoir les transports en communs...



Framacarte de recensement des points noirs



Plan de quartier Betton - EST









B. La participation citoyenne (suite)

L'écoute citoyenne : à l'initiative pour l'aménagement doux de la rue du Mont Saint Michel, le projet de sécurisation/aménagement des trajets vers les écoles...



Réduction de la route et création d'une voie mixte piétons/cycles Rue du Mont Saint Michel



Création d'une voie mixte piétons/cycles reliant un quartier en création et l'école de rattachement









Retours d'expériences

- L'expérimentation : une démarche pragmatique et rapide MAIS qui peut amener à l'abandon du projet (gestion de la frustration des citoyens à l'initiative)
- La participation citoyenne : des résultats concrets et riches MAIS
 - <u>COMOB</u>: des difficultés sur le long terme ==> gestion du turnover, décalage entre les attentes citoyennes et le temps municipal, animation très chronophage, compétences de gestion de groupe requises...
 - L'enjeu : maintenir les citoyens/les élus/les services mobilisés autour d'un projet commun à long terme ⇒ ajustements du fonctionnement
 - <u>Réunions ponctuelles d'usagers</u> : plus simple mais projets à construire en amont / en parallèle et à ajuster, question de la représentativité des parties prenantes.















Des questions ou des remarques ?













Les Territoires Innovent

Où trouver les ressources du cycle?

Marianne PABOEUF, Région Bretagne











Retrouvez les ressources

Sur notre chaîne Youtube VouTube

Les territoires innovent en Bretagne

Sur les **plateformes dédiées**



- Les Territoires innovent pour des centres vivants
- Les Territoires innovent pour un foncier responsable

Demandez à vous inscrire auprès de : lesterritoiresinnovent@bretagne.bzh











Nos prochains rendez-vous

Mardi 8 Novembre [webinaire]

« Comment agir face au recul du trait de côte ? »

• Mardi 6 décembre [webinaire]

« Le ZAN : de quoi parle-t-on ? Comment y parvenir ? »













Merci pour votre attention!

Aidez-nous à améliorer ce cycle de rencontres en répondant au sondage

Belle semaine!









